



**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

DIRECTION REGLEMENTATION
ET CONTENTIEUX ENVIRONNEMENTAUX (DRCE)

Directeur Chef de Service

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT N° 113.../DRCE/SG/EDD/2024

Conformément aux dispositions des articles 3 et 5 de la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001 portant réglementation des associations sans but lucratif et des établissements d'utilité publique, 32 du code forestier et 8 à 12 de l'arrêté ministériel n°010/CAB/MIN/ECN-T/015/JEB/11 du 07/02/2011 relatif à l'enregistrement des Organisations Non gouvernementales et Associations environnementales et Eu égard au dossier présenté par l'ASBL: **Société Congolaise pour le droit de l'Environnement** en sigle « **S.C.D.E** ».....
.....Siège : local C30 B/B3, Bloc b, home 30, Université de Kinshasa, C/Lemba.....
La Direction Réglementation et Contentieux Environnementaux certifie que cette dernière est inscrite, sous le numéro mentionné ci-dessus, au Registre des Asbl collaborant avec le Ministère de l'Environnement et Développement Durable. En foi de quoi, il lui est délivré le présent certificat, valable pour 12 mois et renouvelable à dater de **31 JUL 2025** pour lui permettre d'exercer les activités liées à sa vocation sur toute l'étendue du territoire National.

Fait à Kinshasa, le **31 JUL 2024**

YUMA OKITAWAO Gabriel

